

Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 28

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **3 fr. 00** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES

Ropraz.



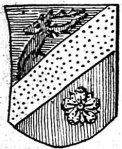
Tsat fouma de Ropraz,
Trinna-rata avan louprâ

dit un distique. Dans la chanson du Jorat de la Dime, on clame :

Les traîne-rattes et les tsats fou
On entend miauler à Ropraz [môs

Tout cela justifie le chat enfermé sur fond rouge et tenant une clef d'or qui figure sur les armoiries de cette commune. La clef est un souvenir des armes des *Clavel*, seigneurs de Ropraz, qui sont reproduites à l'église de Ropraz.

On voit cet écusson sur un vitrail de l'église de Mézières.



Les *Cullayes* portent sur leur écu une barre oblique d'or allant de haut en bas et de droite à gauche ; au-dessous et à gauche de cette barre, sur un fond bleu, un buste de cerf de profil, rouge ; à droite et en

dessous de la barre, sur un fond rouge, une rose d'or.

Le cerf rouge sur fond bleu remémore les armoiries des *De Cerjas*, qui obtinrent par rachat, au dix-huitième siècle, la seigneurie des *Cullayes*.

La rose d'or sur fond rouge rappelle les armes des seigneurs de *Vulliens*, dont les *Cullayes* dépendirent jusqu'à la fin du quatorzième siècle.

Ces armes qui figurent sur un vitrail de l'église de Mézières sont un peu chargées. Le cerf « issant » d'une barre n'est pas très héraldique, on s'attendrait à voir l'arrière-train de cet animal ressortir de l'autre côté de la barre.



DOU VILHIO

DEIN onna pinta dào Dzorât, dou vilhio sont atrabliâ, face à on demi et devenzan dè pliodze et dè bi tein tôt ein bourleint onna pipâie.

Tot d'on coup, l'on dit à l'autro :

— Dis don, Dâvi, quien âdzo a-t-o ?

— Eh bin ! compté, l'avé tienze ans l'anâie dào Sonderbon, âo mâi dè novembre. I'é vu parti mon père, qu'étais chassé à tsévau, avoué lo colonet Rilliet.

Et té, diéro en a-t-o, Isâa ?

— Eh bin ! à ton to, compté : quand ta méré t'è fasâi, la minna pregnâi mësoura po mé fabrequa et me redzouio parce que ie vu pouâi allâ à te n'interra.

— Oh ! que na, repond Dâvi, quan ie vindri à muri, lei a gran tein que te sera reduit !

— Eini atteindint bâvein zé oncor ion à noutra santé ! A. C.

LA BOUA (La lessive)

en patois de la Chaux-de-Fonds.
(1850)

Ass'tou que voz fâtet la boua,¹

On peut compta su on néva :²

Ça sarait don gros bein djobîâ,³

Se vos pozie voz à passâ.

Mâ peinsu bein que voz n'ie pieu,⁴

Ra d'pânne-mans, ne de liasseux,⁵

Ra d'moutschus,⁶ ne de gôdillons,⁷

De tschoussets, ne de galeçons,

Pieu d'pânne-mors,⁸ ne de d'vantis,⁹

Pieu de ra, que n'seit tot cointschi.

Voutre boueube a kniot¹⁰ le tchemin,

Et voutrêts feuil'tets asse-bein.

A ce qu'é dia pa d'voai tchi noz.

Po met, i ne l'creyo que trop :

C'est qu'let djou'nets djas d'anondret¹¹

(Que n'sont-tu tus à cu-mottet !)¹²

Noz bailla baicoûp pieu d'ovraidge.

Qu'on n'à fasait du teim d'on vraidge.¹³

Voz n'sarie don attadre on poue !

Tot ça m'fâ greugn' kma on petoue ;¹⁴

Et kma ne le sarait-on pas,

A reveyant de taux névas,¹⁵

Damati¹⁶ qu'avoai le bé teim

No saran quasi u tchaud-teim ?

Mâ, pâchasse,¹⁷ i voui espérâ

Qu'après voutra boua, l'bé r'vadra.¹⁸

Avocat Bille.

LA CLEF DES CHAMPS

L'EST entendu. Nous ne devons pas nous plaindre. C'est le temps de la saison. Il y a trois semaines à peine, nous pestions après la pluie et les frimas, trouvant, non sans quelque raison, qu'ils s'attardaient beaucoup, cette année, dans nos parages. A présent, c'est la rôtisserie. Nous serions cuits dur, si ça continue. Mais c'est si bon pour la campagne, ce temps-là. Elle est superbe. Nous aurons de belles récoltes, dont nous avons grand besoin. Ça remettra un peu de beurre aux épinars.

Et la vigne, drue; elle ne s'est jamais vue à

¹ La boua, la lessive.

² Néva, amas de neige.

³ Combiné.

⁴ Que voz n'ie pieu, que vous n'avez plus.

⁵ Draps de lit.

⁶ Mouchoirs.

⁷ Côtillons.

⁸ Pânne-mor, serviette.

⁹ Tabliers.

¹⁰ A kniot, en connaît.

¹¹ Les jeunes gens d'à présent.

¹² Que ne sont-ils tous le derrière nu.

¹³ Du temps d'autrefois.

¹⁴ Tout cela me fait un chagrin comme un putois.

¹⁵ De tels champs de neige.

¹⁶ Tandis que.

¹⁷ Patience.

¹⁸ Qu'après votre lessive, le beau temps reviendra.

pareille fête. Si elle fut tardive, à cause de la température inclemente de ces derniers mois, la floraison, qui vient de s'achever, s'est effectuée dans des conditions exceptionnellement favorables. Espérons que rien ne surviendra d'ici à la vendange et que le temps restera propice; alors nous aurons beaucoup et de bon vin. Réjouissons-nous. Notre palais n'a certes pas été gâté par le 22. On s'y fait peu à peu, soit, mais c'est tout. Le plaisir est bien mélangé. Un 23 savoureux remettra les choses au point, à moins que l'on ait, au dernier moment, la fâcheuse idée de les marier, l'un bonifiant l'autre. Vrai, ce mariage ne donnerait rien de bon.

Mais ne nous inquiétons pas trop tôt. Allons au plus pressé. Voici les vacances. Toutes les promotions et fêtes scolaires sont passées. Chacun s'apprête au départ; chacun fait sa malle. Les champs, les bois, la montagne, nous attendent et nous réservent le plus chaud accueil — sans calembour. Faisons tous ample provision de bon air; l'hiver sera rude et long. Les hivers sont toujours rudes et longs. Ce n'est pas trop de deux ou trois mois d'été et de soleil tropical pour en contrebalancer les rigueurs. Au diable les soucis et les préoccupations des affaires. C'est un lest à lâcher absolument si l'on veut bien jouir des vacances et en tirer tout le profit qu'on en peut attendre.

Eh ! bien, bon voyage, bonnes vacances à tous ! Et à cet automne. On rentrera pour le Comptoir.

Plus beau que l'amour. — M. Dugroin était fort laid; un malheureux accident de chasse le rendit borgne et partant encore plus affreux. Une dame le rencontre et lui dit :

— Cher monsieur, comme ce regrettable accident vous a défiguré !

Souriant, Dugroin lui répond :

— Au contraire, madame, j'en suis avantagé, car je suis plus beau que l'Amour; l'Amour est aveugle et je ne suis que borgne !

DANS LE BUT DE...

DE tous temps, on a battu la controverse sur la langue française, la plus belle de toutes, dit-on, mais capricieuse en diable ! C'est à qui réussira le mieux à lui complaire. Malheur aux maladroits ! En cette matière, n'affirmons rien dogmatiquement. Un doux scepticisme est de rigueur. Tel qui veut se payer la tête de quelqu'un pour l'emploi de tel vocable ou de telle orthographe risque fort d'être pris à son propre piège.

On connaît les « brèves remarques sur la langue française », que Philippe Godet publia dans la *Gazette de Lausanne*. Un auteur français bien connu, et qui ne tardera pas à faire partie de l'Académie française, Abel Hermant, s'occupe lui aussi, dans sa *Vie littéraire*, du *Temps*, des questions de langue. L'année dernière, sauf erreur, il signalait une énorme faute de français commise couramment par Monsieur Tout le Monde. Les journaux les plus respectables en sont victimes. Elle se faufila partout. La conversation en est émaillée, les documents officiels aussi et maint beau discours la contient.

Il s'agit de la locution vicieuse : Dans le but